

PATRIMOINES DE BRETAGNE



OBJECTIF
PATRIMOINES

CONCOURS PHOTO

Du 15 mai au 31 août 2020

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Agissant en qualité de titulaire de l'autorité parentale sur le mineur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

- J'autorise expressément à participer au concours photo #Objectif Patrimoines, édition 2020, organisé par les trois labels « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne », « Petites cités de caractère® » et « Villes d'Art et d'Histoire et Villes Historiques de Bretagne », à travers le projet Patrimoines de Bretagne.
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement disponible sur le site Internet www.patrimoines-de-bretagne.fr/concours-photo dont j'accepte les conditions.

Je garantis que j'ai autorité pour accorder cette autorisation contre tout recours ou action que pourrait former toute personne physique ou morale qui estimerait avoir des droits quelconques à faire valoir sur tout ou partie de cette autorisation.

Fait à

Le

Signature

Les autorisations parentales devront être envoyées signées, au plus tard le 31 août 2020

Par mail : objectif.patrimoines@gmail.com

Par voie postale : Communes du Patrimoine Rural de Bretagne
1 rue Raoul Ponchon
CS 46 938
35069 Rennes cedex